

Voyage en Afrique du Sud.

12 mai au 26 juin 2024

Document 2. _____

Document à conserver.

Echéancier de paiement.

- entre le 2 et le 13 octobre : 350 €
- au plus tard le 1er décembre 2023 : 500 €
- au plus tard le 2 février 2024 : 500 €
- au plus tard le 29 mars 2024 : 500 €

3 modes de paiement sont possibles :

- Par carte bancaire en ligne (comme la cantine)
- Par chèque : Les chèques doivent être libellés à l'ordre de « **l'agent comptable du lycée Sarda Garriga** ». Ecrire le nom et la classe de l'élève au dos du chèque. Les chèques sont immédiatement envoyés en métropole, pas de date de prélèvement possible. Remettre les chèques à Mme CAILLERET ou à M. ROULPH.
- Les parents qui souhaitent faire des versements en espèces doivent s'adresser directement au service gestionnaire de l'établissement et l'élève doit présenter la quittance à Mme CAILLERET ou M. ROULPH.

Les parents devront signer un document les engageant à respecter les échéances.

Le voyage se déroulant pour partie pendant les vacances scolaires, les familles éligibles peuvent bénéficier d'une aide de la CAF sous la forme d'une subvention.

Nous pourrions vous donner plus d'informations à ce sujet lors de la réunion du 12 octobre. L'aide peut atteindre 510 euros.

En cas de difficultés pour honorer une échéance, vous pouvez contacter un membre de l'équipe organisatrice.

Calendrier des réunions pour la préparation du voyage.

REUNION D'INFORMATIONS POUR LES PARENTS LE JEUDI 12 OCTOBRE 2023 à 17h EN SALLE C201.

La présence des élèves est obligatoire pour les réunions suivantes :

Vendredi 16 février 2024 de 15h à 17h en salle C201. Pour les élèves.

Vendredi 12 avril 2024 de 15h à 17h en salle C201. Pour les élèves.

Chaque élève devra apporter :

- le passeport et une photocopie des pages 2 et 3.
- une photocopie des pages du carnet de santé concernant les vaccinations
- la carte de groupe sanguin (éventuellement)
- une photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile du foyer où figurent les coordonnées de la compagnie et les garanties acquises.

Jeudi 2 mai 2024 à 17 heures pour les élèves en salle C201 :

- Récupération des derniers documents manquants.
- Dernières informations.
- Fournir un certificat du médecin traitant de moins d'un mois :
 - indiquant que votre enfant est apte à séjourner en groupe, pendant deux semaines en Afrique du Sud ;
 - précisant l'éventuel traitement antipaludéen prescrit ;
 - indiquant un éventuel traitement pour une pathologie survenue depuis la date de l'inscription.

- Dernières informations.

Documents à fournir à l'inscription

- Le document 1 FICHE D'INSCRIPTION
- Le document 3 AUTORISATIONS PARENTALES
- Le document AUTORISATION RECTORALE
- Un texte de 10 lignes, écrites à la main en anglais, expliquant les motivations pour le voyage.
- Un RIB
- NB : Un court entretien en anglais aura lieu avec l'équipe organisatrice
- Nous vous remercions d'apporter le dossier COMPLET.

- L'équipe organisatrice.

- Mme CAILLERET : sylvie.thumerel@ac-reunion.fr
- M. ROULPH : philippe.roulph@ac-reunion.fr